

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 19 NOVEMBRE 2020**

Le seize novembre deux mil vingt à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire**.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

02 novembre 2020

PRESENTS :

Les Adjoints au Maire :

Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE – LE GUELLEC – RICHOUX.

Messieurs BERTRAND – BOURGOGNON (*arrivé à 18h22*) – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :

Mesdames ANDRIAMANBIMBY – BIRLOUET – CANOVAS – CHAUVIN-SEMPEY – DAVID – HUET – LE BAIL-POUTREL – LE PALLEC – METENS.

Messieurs DESSAUGE – DUFFE – FIERDEHAICHE – GAUTHIER – LE BRAS – NEDELEC – THIRION – TILLARD.

PROCURATIONS :

M. ANDRIMANDIMBY a donné procuration à MME ANDRIMANDIMBY,
MME GRELIER a donné procuration à MME CHAUVIN,
M. JOSTE a donné procuration à MME FAUCHOUX,
MME PELLETIER a donné procuration à MME HERITAGE.

SECRETAIRE: MME DAVID.

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC			
20-185	M. LE MAIRE	CHOIX DU DELEGATAIRE ET DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - APPROUVE le choix de retenir la société VÉOLIA EAU comme délégataire en charge de son service public d'assainissement collectif et non collectif sur le périmètre de Montfort-sur-Meu à compter du 01 Janvier 2021 et pour une durée de 9 années, - APPROUVE le contrat de délégation de service public et l'ensemble de ses annexes, - AUTORISE le Maire à signer le contrat de délégation de service public pour son service public d'assainissement collectif et non collectif sur le périmètre de Montfort-sur-Meu à compter du 01 janvier 2021 et pour une durée de 9 années.

20-186	M. LE MAIRE	ASSUJETISSEMENT A LA TVA POUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - DÉCIDE de l'assujettissement à la TVA du service d'assainissement collectif, - AUTORISE le Maire à signer les actes relatifs à cette décision.
--------	-------------	--	---

**Fabrice DALINO,
Maire.**

